COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON
202 boulevard Aristide Briand - BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02.51.44.27.50. mail. codep85badminton@gmail.com

Procès-Verbal

du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton

n°22 du 9 février 2024

Le 09/02/2024 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

Présents :

Mme LELOUP Sandra
Mme LACOUR Sylvie
M. PETIT Nicolas
M. MARTIN Fabien
M. LE ROY Yannick
Mme BRULE Emeline
M. SCHMIT Alexis

Absents :

M. HUVET Alexandre
M. QUAIRAULT Bruno
M. LOBREAU Mickaël
M. MOTAIS Stéphane
M. DUBOURG Matthieu

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance

Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton

n°22 du 09/02/2024

Le 09/02/2024 à 20h30, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

Désignation de la Présidente et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :

Mme Emeline Brulé préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

La Présidente de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

1- Approbation du PV de CA n°21 du 05/01/2024

2- Tournoi du Comité du 20 et 21 janvier 2024 : bilan sportif, organisationnel et financier.

3- VNT : bilan étape 2 du 26 janvier ; accueil étape 3 du 22 mars (lieu, JA, déclaration Poona, ouverture des inscriptions).

4- CDJ du 27 et 28 janvier

5- Annulation du CRJ : proposition d'organisation d'une compétition non qualificative, sur le mois d'avril, pour remise de titres et dernière préparation avant les France ?

6- CPC : lundi 11 mars à Angers à 19h.

7- AG : définir une date, un lieu / un événement lié.

8- Questions et informations diverses : ANS ; Trib'Une ; Solibad Days.

La Présidente de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

1) <u>Approbation du PV de CA n°21 du 05/01/2024</u>

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.
Le PV n'appelle pas de remarque particulière.

⇒ Le PV de CA n°21 est adopté à l'unanimité.

2) Tournoi du Comité du 20 et 21 janvier 2024 : bilan sportif, organisationnel et financier

Emeline trouve qu'il y a eu suffisamment de bénévoles présents.
280 joueurs inscrits, 66 clubs, 8h-22h30 le samedi et 8h-18h le dimanche.
La gestion du planning bénévoles est éventuellement à revoir. Emeline trouve que cela s'est tout de même bien passé. Elle trouve bien que les bénévoles puissent aussi être joueurs puisque cela peut également les motiver. Si cela devient trop critique il faudra trouver une alternative.
Le tournoi s'est bien déroulé dans l'ensemble et il y a eu une bonne participation. Les joueurs étaient satisfaits des lots.
Bilan : 4220€ inscriptions – 560€ part fédérale + 400€ buvette = 4060€. Après déductions du montant des lots, le bénéfice total est de 1379,50€.

3) VNT : bilan étape 2 du 26 janvier ; accueil étape 3 du 22 mars (lieu, JA, déclaration Poona, ouverture des inscriptions)

L'étape 2 s'est bien déroulée à Sainte Hermine. Le nombre de joueurs est en augmentation par rapport à l'année précédente.
Pas de possibilité d'accueil aux Magnils-Reigniers pour l'étape 3. Alexis indique que le club de Challans pourrait éventuellement recevoir. A confirmer.
Si ce n'était pas possible, réfléchir à recaler la date en avril. Le club de Grosbreuil serait éventuellement intéressé.

4) CDJ du 27 et 28 janvier

Peu de jeunes inscrits malgré le fait que ce soit ouvert aux 16 premiers plutôt que huit. Trop peu d'inscriptions féminines et annulation de plusieurs tableaux.
Le 3ème tableau était offert.
Dans l'ensemble cela s'est bien déroulé.
Les jeunes étaient contents de participer et satisfaits des récompenses. Le passage de la présidente du comité sur l'évènement a été apprécié.
Emeline propose de prendre en charge l'intégralité des volants sur cet évènement la saison prochaine. A réfléchir en fonction des autres projets à venir.

5) Annulation du CRJ :

Règlement trop lourd qui a rendu impossible la réception du CRJ en Vendée. Il a donc été annulé.
Emeline avance l'idée d'organiser une compétition non qualificative, sur le mois d'avril, pour effectuer une remise de titres et faire une dernière préparation avant les France. Après discussion avec l'ensemble du bureau, cela parait trop compliqué, l'idée ne sera pas poursuivie.

Même problématique pour la journée des Comités que l'on doit accueillir en juin. Ce ne serait plus sur 2 jours mais sur une seule journée. Nicolas a contacté la Ligue pour avoir le cahier des charges mais il n'a eu aucun retour. Le week-end retenu est le même que celui du tournoi des Sables d'Olonne et celui juste avant le tournoi de Challans ce qui risque de poser des difficultés. Affaire à suivre.

6) Conseil des présidents de Comité

Emeline a reçu une invitation pour un CPC le lundi 11 mars à 19h à Angers. Elle ne sera pas disponible pour y aller. Elle va faire une demande de lien visio.

7) AG : définir une date, un lieu / un événement lié

Les phases finales de la coupe et challenge de Vendée tombent le 2 juin. Après discussion, il est convenu que ce n'est peut-être pas le moment le plus approprié pour faire l'AG.
Un vendredi soir à la maison des sports ? Il faudra en rediscuter. Vérifier à quelle date limite elle doit avoir lieu.

8) Questions et informations diverses : ANS, Trib'Une, Solibad Days

- ANS : Calendrier des dates difficile à trouver (à utiliser sur la saison suivante).
- FDVA2 : Alexis transfère un mail que Sandra retransmettra aux membres du bureau. A voir si cela peut intéresser certains clubs. À rendre avant le 11 mars pour une subvention de fonctionnement (entre 500 et 4000€) ou de projet (jusqu'à 10000€, 2 projets maxi par asso, à utiliser sur 2024). Emeline veut bien aider les clubs qui seraient intéressés. Elle va faire une communication en ce sens.
- Listing pour les places aux JO envoyé. Le nouveau directeur de la Ligue propose de se déplacer pour nous rencontrer. Emeline va proposer des midis pour un déjeuner sur la Roche sur Yon. Ceux qui souhaitent y être présents peuvent se rapprocher d'Emeline.
- Newsletter de Solibad transférée aux clubs ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Emeline remercie les membres pour leur participation.
La séance est levée à 21h44.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la Présidente du Comité et la Secrétaire du Comité.

La Présidente du Comité | La Secrétaire du Comité

Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.